



## Projet du Contrat quadriennal MSHA 2011-2014

### *Incubation-préfiguration*

#### *Attractivité et recomposition des territoires touristiques*

COORDINATEUR : Vincent VLES, Professeur d'aménagement et d'urbanisme (UMR SET-IRSAM/UPPA)

#### **Introduction :**

Que reste-t-il à dire sur le territoire ? Les Entretiens de la Cité des Territoires de Grenoble, qui se sont déroulées en 2007, ont débouché sur une publication « territoire, territorialité, territorialisation » (VANIÉ, 2009) dont le sous-titre : « controverses et perspectives » ont relancé le débat interdisciplinaire. Dans le même temps, les séminaires organisés à Pau en 2007 et 2008 par un groupe pluridisciplinaire composé de géographes, d'aménageurs, d'urbanistes, d'historiens, d'anthropologues et de juristes, réunis sous l'intitulé considéré comme fédérateur : « constructions territoriales », ont montré qu'en dépit d'une littérature très riche toute rencontre sur ce thème nourrissait la controverse et imposait l'échange. Ces débats ont été organisés au sein du programme scientifique de l'IRSAM. L'Institut de recherches sur les sociétés et l'aménagement abrite actuellement des équipes de recherche dont une UMR et une USR CNRS, deux équipes d'accueil, leurs masters à finalité recherche et les doctorants. Le laboratoire UMR 5603 Sociétés, Environnement, Territoire (SET) y a engagé des recherches importantes sur la question des dynamiques locales du développement durable depuis ses deux derniers programmes quadriennaux.

Ces dimensions ont été enrichies depuis 2006 par une série de recherches liées à l'attractivité des territoires, notamment dans le cadre des politiques de développement des collectivités locales, des aménagements touristiques ou de loisirs, mais également des politiques de développement rural, de la labellisation des produits et des territoires. Une large partie de l'équipe sud-aquitaine de ce projet transversal MSHA travaille depuis plus de dix ans en lien étroit avec les laboratoires SHS de Grenoble et de Savoie (PACTE, CREPEM, CEMAGREF) sur la question du post-tourisme et des aménités (autour de Philippe Bachimon, Philippe Bourdeau, Isabelle Frochot...). Ces centres de recherche de Grenoble et de Pau ont organisé un colloque scientifique sur ces questions en mai 2009 à la MSH Alpes, dans les programmes de laquelle ils s'insèrent et avec sa participation active.

De l'ensemble de ces débats est née l'idée d'un réseau de chercheurs pour approfondir le concept de la construction territoriale touristique et de ses nouvelles ramifications. L'axe majeur fédératif de cette proposition de recherche repose sur la problématique de l'organisation et de la construction territoriale touristique dans une dimension transdisciplinaire, déclinée notamment au travers des questions de l'identité et de l'intercommunalité, de l'ancrage territorial et des mutations liées à la globalisation et à la crise, et plus généralement de la coopération entre les diverses structures locales, y compris - et parfois surtout - à l'échelon interrégional et transfrontalier. A ces échelles, les chercheurs ont constaté l'apparition de deux tendances opposées qui rendent difficile la recomposition des territoires touristiques : d'une part, une homogénéisation des outils réglementaires, des discours et des pratiques sous l'effet de l'europanisation croissante des politiques publiques territoriales et de la mondialisation de l'économie ; d'autre part, le maintien des spécificités liées tant à des cultures différentes du développement qu'à la nécessité de se singulariser pour exister.

Du point de vue du pilotage général de la recherche, le porteur du projet, Vincent Vlès, Professeur d'aménagement et d'urbanisme (UMR SET-IRSAM/UPPA) réunira deux fois par an à la MSH Aquitaine ou à la MSH Alpes ou à la Fondation nationale MSH à Paris un Comité de pilotage présidé par un témoin [Maurice GOZE, Professeur d'aménagement et d'urbanisme à l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3 (UMR 5185 ADES - Bordeaux 3 - MSH Aquitaine) ou/et Philippe BOURDEAU, UMR 5194 PACTE Territoires (Universités UPMF, UJF, Sciences Po Grenoble)/ MSH Alpes] qui interpellera les équipes sur l'avancement des travaux et fournira ses recommandations sur les questions à structurer.

L'objectif principal de ce projet de recherche consiste à examiner les contradictions qui se révèlent de plus en plus flagrantes entre l'apparente bonne santé économique, financière et immobilière des espaces touristiques mondialisés et le sentiment de crise,

d'incertitude générale qui semble présider aux multiples recompositions spatiales et territoriales locales. L'idée d'une crise globale dans le tourisme semble s'imposer peu à peu touchant des dimensions multiples et transversales, à la fois énergétiques, climatiques, démographiques, sécuritaires, sanitaires, identitaires...(BOURDEAU, 2008 ; CLARIMONT, 2008)<sup>1</sup>. Notre projet se propose fondamentalement d'étudier les conditions de mutation, de développement ou de résistance aux changements dans les territoires et stations de tourisme, dans la diversité de leurs trajectoires et de leurs configurations spatiales, et en en définitive de leurs modèles institutionnels, économiques, et socio-culturels.

### 1. État de la recherche dans la thématique

La notion d'attractivité s'impose de plus en plus souvent dans les prises de position des élus locaux et de leurs services de développement pour expliquer et justifier des choix d'investissement, d'accueil d'activités et de communications qui visent à accentuer le développement d'une ville ou d'une agglomération. Ce mot a cependant plusieurs acceptions. Elles ont fait l'objet d'une série de séminaires en 2007 et 2008 réunissant des chercheurs français et anglo-saxons et ont abouti à des formulations publiées par le Plan Urbanisme Construction Architecture (MEEDDAT, 2009). La recherche s'insère dans les principaux courants théoriques qui ont façonné l'approche des questions des espaces de consommation, de l'attractivité, de la planification stratégique et du projet urbain. Malgré l'hétérogénéité des sources dans les comparaisons internationales, on note d'emblée que le thème de la globalisation est omniprésent et fondamental dans les travaux qui unissent les changements sociétaux ayant un fort impact sur le territoire, sa construction et son attractivité touristique (PARK, 2008). La mondialisation produit en effet un processus de reconfiguration d'échelle et de fonctionnement des territoires, entraînant les collectivités locales dans une compétition sévère. Afin d'attirer hommes et revenus, elles doivent donc tenter de se différencier et de démarquer.

Dans ce contexte de compétition, l'attractivité pourrait être définie comme la capacité de rassembler les facteurs nécessaires à produire du développement économique et de la régénération urbaine (l'importante question de la requalification des villes et des stations touristiques a été posée ici), notamment en termes de forces de travail et de savoir-faire (VLES, BERDOULAY, CLARIMONT, MORALES, 2005 ; VLES, 2005 ; LAFORGUE, 2005 ; JEAN, 2007). L'objet de la recherche est d'analyser l'apport de la planification stratégique à la construction territoriale par l'attractivité, et celle du projet urbain touristique dans la

---

<sup>1</sup> Conclusion de toutes les communications du colloque international « Fins et confins du tourisme » de Grenoble (2009).

construction de "projets phares" (*flagship*) (GENAILLE, 2007). Il s'agit ici de procéder à une analyse formelle des caractères spécifiques de ce phénomène à la fois économique et urbanistique, très peu connu et guère étudié tant du point de vue des effets territoriaux que comme outil possible des politiques urbaines qu'il s'agit ici de mettre en œuvre (VLES, 2007 et 2008).

Les problématiques jusqu'ici abordées par la recherche replacent le concept du territoire et la gestion de son attractivité dans le champ théorique de la globalisation, de la reterritorialisation et de la gouvernance. Le concept d'attractivité est indissociable de celui de compétitivité. Pour apprécier l'un comme l'autre se pose la question de la mesure. La définition la plus consensuelle dans le champ de la théorie économique est celle qui appréhende l'attractivité comme la capacité pour un territoire à attirer des activités nouvelles et des facteurs de production mobiles (capitaux, équipements, entreprises, travailleurs qualifiés)<sup>2</sup>. L'INSEE retient une définition un peu différente : l'attractivité serait la capacité d'un territoire à attirer mais aussi à retenir les entreprises. La pérennisation de l'implantation de l'activité est ici clairement prise en compte.

Le double processus de reterritorialisation de l'action publique et de globalisation a renforcé le rôle de la compétitivité et de l'attractivité dans les politiques territoriales. Elles font référence à une forte présence de services et d'infrastructures, un cadre de vie agréable, un niveau de qualification élevé, une certaine efficacité des acteurs publics. Le pouvoir d'attraction d'un territoire se joue sur sa capacité à attirer l'attention, à stimuler l'imaginaire, à faire rêver et surtout, à terme, à faire (re)venir. Le loisirs et le tourisme, porteurs de symboles et d'images, jouent un rôle majeur dans les projets visant l'attractivité. L'attraction amène donc à prendre en compte les qualités naturelles d'un lieu mais également les efforts d'aménagement qui y sont entrepris. Elle suppose également la mobilité des biens et des hommes, donc l'accessibilité. Non sans contradiction, l'attraction territoriale est à la fois objet de déplacement et fixation des centres d'intérêts : elle vise à fixer les flux, elle utilise la mémoire, remet en valeur les acquis, mobilise les anticipations et les capacités de changement. Elle participe ainsi à ce processus de destruction/création qui définit la croissance en un lieu comme complémentaire à l'égard d'autres lieux en même temps qu'elle se veut en compétition avec eux (GAULT, 2007). Créer de l'attraction, c'est bien entendu d'abord créer un investissement, mais aussi susciter intérêt et envie de la part de la population extérieure. On ne s'étonnera donc pas que dans ces conditions, la valorisation patrimoniale et économique des lieux se traduise à travers la hausse des prix du foncier et éventuellement des opérations spéculatives, qui s'avèrent au cœur de l'analyse de l'attraction

---

<sup>2</sup> Direction de la prévision et de l'analyse économique, note d'avril 2004, *Analyses Economiques*, n°36

(RONCAYOLO, 2007), avec, en corolaire, les processus de gentrification qui déstabilisent les sociétés locales.

## 2. Questionnement et hypothèses

A l'intérieur de ce champ, la question du rôle du tourisme et des pratiques récréatives est particulièrement mise en avant par de nombreux scientifiques et acteurs territoriaux (élus, habitants et investisseurs) et plus particulièrement par les décideurs locaux (DAVEZIES, 2003 et 2004 ; VIARD, 2006 ; CONROUX, 2007). Comment interpréter l'articulation des notions d'attractivité et de compétitivité territoriale ou touristique ? Certains chercheurs s'accordent pour dire que la globalisation et ses implications touristiques ont entraîné une nouvelle restructuration sociale et territoriale. Le concept d'attractivité appliqué au tourisme serait par essence ségrégatif : une explication développée notamment par Laurent Davezies (plus un territoire est compétitif plus il serait attractif, l'attractivité apparaissant comme une conséquence de la compétitivité) s'appliquerait particulièrement aux régions à forte attractivité touristique, le tropisme littoral, par exemple, exerçant une nouvelle forme de contre-croissance au détriment des métropoles (DAVEZIES 2003, 2004 ; FRANGIALLI, 2007). Pour ces chercheurs, la mondialisation, plutôt que de rendre les territoires touristiques neutres, aurait tendance à valoriser à nouveau le cadre local. C'est à cette échelle, en effet, que les systèmes d'organisations productifs seraient réellement ancrés à l'échelle globale. Pour d'autres, le tourisme, secteur-clé de croissance pour le capitalisme de production culturelle, aurait tendance au contraire à banaliser et à coloniser les espaces sociaux et les territoires locaux, les stations, à les enfermer dans des processus d'aménagement mimétiques, gommant les différences et accentuant leur neutralité (WOZNIAK, 2006 ; NEWMAN, 2007 ; VLES, 2007, BOURDEAU, 2008, etc.).

Dans ce processus, la place des espaces de pratiques ludiques et de consommation, leur thématisme notamment autour du rêve et des désirs, nécessite qu'on accorde une large part de la recherche à l'évolution des pratiques de consommation. Comment peut-on interpréter la combinaison de ces deux concepts : espace touristique urbain et consommation ? Quel rôle la composante esthétique, visible de ces espaces, offre-t-il aussi bien aux usagers qu'aux promoteurs immobiliers, aux aménageurs et aux habitants ? Comment villes et stations créent-elles et gèrent-elles ces espaces en vue d'améliorer l'attractivité locale ? Répondre à ces questions nécessite une réflexion approfondie sur les stratégies et les projets à travers une recherche empirique. La mise en œuvre d'un espace de consommation dans un projet touristique urbain concret reste une tâche toujours

complexe et délicate et les travaux menés jusqu'à présent ont bien montré qu'un projet, à lui seul, pour autant qu'il soit grandiose, ne peut pas faire le succès d'un lieu, même du point de vue touristique. On cherchera pourquoi les centres commerciaux se veulent ludiques, comment fonctionnent les « *clusters* » culturels. La présence d'espaces touristiques attractifs dans un territoire urbanisé entraîne une série de questions cruciales : face à la tendance globalisée des espaces de consommation contemporains, comment peut-on analyser la question de l'authenticité locale ? Comment les territoires peuvent-ils afficher une dimension symbolique et attractive à travers leurs espaces de consommation sans oublier la mémoire des lieux ? La question sociale liée aux usages et notamment aux nouvelles résidentialités renvoie-t-elle nécessairement à la question de *gentrification* ? Qui sont les privilégiés et qui sont les exclus dans les espaces ouverts au tourisme ?

Les interrogations sont nombreuses et en fait interdépendantes. Elles émanent des premières observations liées à la mise en œuvre de politiques territoriales pour l'attractivité (MEEDDAT, 2009). Deux séries de questions seront abordées ici, renvoyant aux conflits, aux difficultés et aux risques accompagnant les opérations de recomposition territoriale pour accroître l'attractivité (RONCAYOLO, 2007). Elles impliquent, à chaque fois, l'analyse approfondie du concept de gouvernance, souvent présenté comme débouché naturel de la reterritorialisation (en tant que tentative de gestion des rapports entre la population, les usagers, les pratiques existantes et l'entreprise valorisante envisagée). Comment dès lors la gouvernance modifie-t-elle les recompositions sociales des lieux générées par des projets qui amènent de nouvelles activités et/ou de nouvelles populations et conduisent à une transformation des paysages, des cadres de vie existants ou alors à l'inverse : comment les recompositions territoriales à l'œuvre concourent à modifier les processus de gouvernance et ce faisant, éventuellement à définir des projets de développement, impliquant de nouveaux acteurs, de nouvelles activités ?

- **Premièrement**, si on admet que la construction territoriale fondée sur l'attraction vise à augmenter les flux, à désaisonnaliser et/ou renouveler les clientèles, ne risque-t-elle pas de déboucher sur une augmentation de la fréquentation aux effets pervers ? **comment concilie-t-on politique d'attraction et développement durable** ? L'injonction actuelle du développement durable, la concurrence accrue des destinations ou encore l'évolution de la demande sont autant de facteurs participant à la reconfiguration des territoires et notamment des territoires touristiques. Dans un champ qui oscille entre "*tourisme de décroissance et décroissance du tourisme*" (BOURDEAU, BERTHELOT, 2008 : 84), les nouvelles résidentialités et des pratiques nouvelles, liées à des mobilités recomposées, au

sentiment d'incertitude et de crise qui pèse sur le tourisme remettent fondamentalement en question quarante ans de construction de territoires d'accueil (par exemple touristiques : les « stations ») sur le littoral de l'Europe du sud et en montagne. Des années 1950 à 1990, l'ouverture d'espaces nouveaux au tourisme de masse était intimement liée à la croyance d'un essor considérable des pratiques nouvelles de sports et loisirs. En ce sens, les *destinations*, ces nouveaux territoires créés, répondaient aux impératifs du fordisme et furent construits sur la base d'une rationalité fonctionnaliste : l'environnement n'y constituait qu'un simple décor et un terrain de jeu devant être aménagé et équipé pour répondre aux besoins des touristes, la dimension sociale ne concernait que ces derniers, les populations locales restant largement écartées des projets (FRANCOIS, 2007). Aujourd'hui, cette donne est partiellement remise en question : de « fordiste », le modèle de développement s'affiche (brusquement) « durable ». Pourtant, l'heure est à la relance des investissements productifs traditionnels (logements, équipements de loisirs, équipements productifs, canons à neige, etc.) et à la requalification de l'immobilier de loisirs et des espaces publics urbains à des fins de repositionnement concurrentiel (FRANCOIS, MARCELPOIL, 2006). Quelle est la place de la construction territoriale et identitaire dans ce nouveau cycle et dans ces rapports conflictuels entre deux modèles de développement ? Permet-elle de donner un nouveau souffle aux recompositions et regroupements ou n'est elle qu'un simple toilettage de pratiques et formes existantes, souvent qualifié de *greenwashing* (MARCELPOIL, VLES, 2009) ? Voit-on émerger des pratiques mixtes ne relevant plus tout à fait du tourisme, mais plutôt du multirésidentiel où s'imbriquent loisirs et activités (pratiques sportives, contemplatives et télétravail) ? Les identités composites et recomposées qui résultent de cette mixité marquent-elles l'avènement de l'ère d'un "après-tourisme" (BOURDEAU, 2008 ; BACHIMON, 2008) où les statuts de type accueillant/accueilli, touriste venu d'ailleurs/culture autochtone, dominant/dominé se mêleraient ? Cette question fondamentale s'articule a minima autour de trois thématiques de recherches empiriques :

1. ces investissements favorisent-ils l'émergence de nouvelles formes de décision, de nouveaux territoires (BESSY - THEILLER...) ?
2. l'appropriation locale de la valorisation du patrimoine (naturel, architectural, etc.) constitue-t-elle un frein à la mise en œuvre de la durabilité (THIBON, BACHIMON...) ?

3. quelles formes prennent les nouveaux investissements de ces territoires, quelle est leur articulation et leur apport à l'intercommunalité (CLARIMONT, BACHIMON, MARCELPOIL, VLES...) ?

Ces recherches seront conduites de manière comparée dans les Pyrénées (Vincent Vlès, Sylvie Clarimont, Emeline Hatt, Philippe Bachimon), dans les Alpes (Emmanuelle Marcelpoil, Liliane Bensahel, Hugues François, Philippe Bourdeau) et sur le littoral européen où les découpages administratifs hérités sont un temps bousculés par l'émergence de nouveaux territoires de la prospective. Les analyses comparées montreront en quoi cette construction est porteuse de mouvements d'hybridation des pratiques : sur le littoral ou en montagne, dans les Alpes et les Pyrénées, entre la France et l'Espagne ou l'Italie, ou entre territoires au sein d'un même pays, les transferts d'expérience liés à la globalisation alimentent-ils de nouvelles formes de gouvernance notamment environnementale ? Impulsent-ils aussi la mise en place de démarches innovantes permettant à des territoires, mis en concurrence et sommés d'être compétitifs, de se singulariser voire de se recomposer ?

- **Deuxièmement, comment cette durabilité - à peine ébauchée - est elle déjà menacée par l'entreprise de l'attraction ?** Les changements techniques ont entraîné une accélération de la société et de ses conduites qui provoque un emballement des opérations d'attraction, lesquelles s'enchaînent les unes après les autres, parfois en détruisant ce que les précédentes ont amené. Les modes mimétiques qui consistent, pour des territoires, à s'inspirer des réussites tentées ailleurs, provoquent des retards d'application qui les rendent moins originaux et souvent dépourvus d'ancrage temporel. Ce contexte d'incertitude quant à leur devenir conduit les stations à repenser la conception de leurs projets urbains (INGALLINA, 2001 ; FRICAU, 2008 ; ODIT, 2008), et notamment de leurs espaces publics (TOUSSAINT, 2001 ; GERMLAIN, 2002). Dans le sillon des grandes agglomérations, telles Barcelone (AJUNTAMENT DE BARCELONA, 1993) ou Lyon (BETIN, 2001), les stations touristiques du littoral et de la montagne cheminent à leur tour vers une quête de qualité et d'urbanité indispensables à ces lieux de sociabilité (VLES, 2005, 2007, 2008). Les apports des multiples travaux portant sur les espaces publics urbains, et notamment sur leur potentiel attractif (VLES, 2008 ; PARK, 2008 ; HATT, 2009), peuvent aujourd'hui alimenter les réflexions sur les stations touristiques en voie d'obsolescence. Le risque, pour un territoire, de ne pas obtenir le même résultat que le territoire voisin "imité" devra être évalué précisément, car il débouche sur un changement non durable dans sa valeur, dans



son authenticité, dans la transformation de l'image de marque à long terme. Les opérations d'attractivité territoriale ont leur valeur dès lors qu'elles ne banalisent pas leur image : s'il s'agit de créer et non de copier, il convient de préciser à quel moment il y a risque de saturation.

Aujourd'hui, une génération d'équipements littoraux et montagnards arrive à maturité. Il s'agit des stations construites dans le cadre de zones d'aménagement concertées depuis les années 1960 sur le littoral et en montagne. Les collectivités locales gestionnaires constatent le vieillissement de leurs équipements, de leurs espaces publics et d'une partie des hébergements touristiques. L'aménagement et la gestion des espaces et des équipements publics participent pourtant au fonctionnement, à l'image et à la notoriété des territoires littoraux et montagnards. Les recherches précédentes ont montré qu'ils donnent sens aux lieux et fondent leur *attrait touristique* et qu'ils posent des questions encore non résolues d'ancrage fonctionnel, spatial, temporel (MARCELPOIL et al., 2007 et 2008 ; VLES 2007, 2009). Si leur ouverture et leur adaptation aux nouvelles pratiques des touristes liées à la mondialisation sont fondamentales pour contrer l'obsolescence des stations, la caractérisation des formes de ce vieillissement et des moyens mis en œuvre pour y remédier a des implications mal connues en termes d'attractivité et de recomposition territoriale, qui appellent des enquêtes, des recherches empiriques comparées et pluridisciplinaires.

La compréhension des facteurs de l'attractivité mérite réellement ces lectures transdisciplinaires, ne se limitant pas aux seuls facteurs économiques ou géographiques. Les questions de l'image et de l'identité locale notamment sont essentielles pour apprécier leur valeur réelle (celle des usagers) la croissance et la notoriété des territoires et des villes en émergence. On s'attardera donc sur ce paradoxe de l'aménagement et de l'histoire de la pensée dans le domaine de la création de futurs plus désirables qui montre que souvent les stratégies qui reposent sur la médiatisation de « l'authentique » conduisent à une certaine standardisation de la ville ou de la station de tourisme.

### 3. Méthodologie

On procédera à de fréquents va-et-vient entre études de cas empiriques et théorie, ce qui enrichira réciproquement l'une et l'autre, plutôt que de traiter les deux plans de manière séparée et sans retour. Les positions théoriques citées ici, de la contre-culture à « l'ici e[s]t Ailleurs », au « post-tourisme » (BOURDEAU, 2006) et aux théories de l'attractivité seront confrontées aux opérations de recomposition territoriale et de

requalification de stations ainsi qu'à leurs résultats. Ce déroulement permettra de construire des liens de transversalité entre données théoriques et expérimentations de terrain et de nourrir la recherche qui a déjà donné lieu à de nombreuses publications et communications de niveau international depuis 2004 [- programme disponible sur le site du labo SET <http://web.univ-pau.fr/RECHERCHE/SET/>: cliquer sur "thèmes de recherche", puis sur "axe 3" et consulter l'action 2 : "les nouveaux espaces publics"].

1. On fera appel à des travaux de natures diverses qui mobiliseront les notions d'ambiance, de paysage sensible, de formes urbaines afin de comprendre la transformation lente mais radicale des modes d'interprétation de l'espace et de l'habitat par les populations que la mutation profonde de la pensée urbaine et de la pratique architecturale. On travaillera en amont des processus de conception sur les nouvelles formes de modélisation du projet, les nouvelles technologies de représentation, les usages ordinaires de l'habitant ou extraordinaires du visiteur. On abordera ainsi les ambiances architecturales et urbaines à partir de la notion de *configuration sensible*, en mettant l'accent en particulier sur la *question du mouvement* comme moteur de l'attractivité urbaine. On appliquera les méthodes mises en œuvre pour analyser les processus de mise en forme, les synthèses actives du sensible, qu'ils relèvent de la perception ordinaire, de la scénographie urbaine, de la conception architecturale ou de l'imaginaire social.

2. Les méthodes qualitatives d'analyse urbaine s'imposent aujourd'hui dans l'étude et la conception des projets touristiques et territoriaux. Considérée comme un « laboratoire grandeur nature de la vie sociale », la ville a en effet donné lieu à une longue tradition d'expérimentations méthodologiques, comme le rappellent Michèle Grosjean et Jean-Paul Thibaud (2001). L'écologie urbaine, l'anthropologie de l'imaginaire, la sociologie des modes de vie, la sémiologie de l'espace sont autant de courants ayant contribué à la diversité des méthodologies actuelles telles les « récits de vie », « cartes mentales », « observations participantes », « analyses des réseaux sociaux », etc. La compréhension, l'explication des espaces publics et, partant, l'action qui pourrait être déclenchée à leurs égards passe en effet par l'analyse des acteurs qui contribuent à leurs donner corps (JOSEPH, 1995 ; PICON-LEFEBVRE, 1997 ; COMPAGNON, 2000). Il est nécessaire d'associer l'étude des représentations, des images et des symboles à celle des pratiques spatiales. Le citoyen (ou le touriste) est désormais considéré comme co-producteur de l'espace public et il doit en conséquence - mais c'est un fait nouveau, être pris en compte dans l'analyse, au même titre que les concepteurs de ces espaces.

3. Dans les recherches qui seront conduites, portant sur la caractérisation du vieillissement, de l'ancrage et des formes d'adaptation au développement durable des stations littorales ou de montagne, on s'appuiera sur l'outil photographique comme support de « tests » auprès des usagers. On travaillera plus spécifiquement à partir de l'adaptation d'une méthodologie développée par Patrice Séchet et Jean-Didier Laforgue dans leur étude des murs à pêche de la ville de Montreuil (SECHET, LAFORGUE et DEVALIERE, 1998). La démarche méthodologique adoptée ici se décline en deux temps : elle repose d'abord sur l'administration d'un rapide questionnaire visant à cerner le profil de l'utilisateur de la station et son statut (habitant permanent, touriste - résident temporaire de la station, excursionniste provenant d'une commune plus ou moins proche), ses attentes et les motivations de son choix. Après ce questionnaire délibérément succinct, le deuxième temps de l'enquête consiste en un « test - photographique ». Le recours à la photographie a déjà été utilisé dans d'autres recherches à visées opérationnelles dans lesquelles il était demandé aux interviewés de réaliser leurs propres clichés de la station à l'aide d'un appareil photographique jetable afin qu'ils puissent traduire en image des émotions qu'ils peinent parfois à exprimer avec des mots (Michelin, 1998 ; Bigando, 2006). La démarche adoptée ici est quelque peu différente. L'interviewé n'exprime pas son ressenti, ses goûts, ses émotions par le biais de prises de vues autonomes mais à travers le classement d'un large échantillon de photographies d'espaces publics réalisées dans des stations littorales ou de montagne, françaises ou étrangères (Gourette, Saint-Lary, La Pierre-Saint-Martin, Les Arcs, Valmorel, Les Ménuires, Val Thorens, La Clusaz, Les Sept-Laux, Crans Montana, Grimentz, Zermatt, Champéry, La Grande Motte, Port Barcarès, Saint-Jean-de-Mont, Cambrils, Rosas, Palamos, Le Crouesty, etc.). Le choix des stations « témoins » doit être représentatif des formes, structures, concepts spatiaux et architecturaux présents en stations de tourisme, tout en présentant un certain nombre de traits communs avec celle des territoires enquêtés (conception des aménagements à la fin des années 1960 - début des années 1970, problématiques souvent similaires d'obsolescence des équipements, expérimentation de modes de requalification plus ou moins réussis, etc.). La participation de l'équipe de recherche à l'École thématique "*Images et sons dans l'étude des rapports à l'espace*" du CNRS (septembre 2009) a permis d'affiner et d'adapter cette méthode : les images et les sons saisissent la dynamique des comportements dans l'espace, captent des pratiques et conduites en situations réelles, et ce en préservant les conditions de leur apparition et en permettant ainsi de prendre en compte finement ces variables contextuelles. Cette école thématique vise la formation par la réflexion collective méthodologique, théorique et épistémologique sur l'intérêt de l'utilisation de l'image fixe ou animée et du son dans la recherche relative à l'espace (rapport à l'espace, pratiques

spatiales, représentations de l'espace), sur les modalités de collecte et d'analyse de données photographiques, filmiques et sonores ainsi que sur leurs limites et leurs formes de validité scientifiques.

#### 4. Bibliographie (uniquement auteurs cités)

---

- Ajuntament de Barcelona, 1993. Pla Estratègic de Turisme de Barcelona. Pla d'Accions, Barcelone : Ajuntament de Barcelona & Cambra Oficial de Comerç, Indústria i Navegació de Barcelona. Bassand M. n.p.
- Compagnon A., Joye D., Stein V., 2001. Vivre et créer l'espace public. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 223 p.
- Beck U., 1996. Die offene Stadt. München : DAB.
- Berdoulay V., Da Costa Gomes P., Lolive J., 2004. L'espace public à l'épreuve. Régressions et émergences. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Borja J., Muxi Z., 2001. L'espai públic : ciutat i ciutadania. Espai públic urbà n° 2, Barcelone : Diputació de Barcelona, p. 100-110.
- Bourdeau Ph., Berthelot L., 2008. "Tourisme et Décroissance : de la critique à l'utopie ?", First international conference on Economic De-growth for Ecological Sustainability and Social Equity. Paris : April 18-19th 2008, p. 78 à 86.
- Bourdeau Ph. 2007a. "L'après-ski a commencé" in Bourdeau Ph (Dir). Les sports d'hiver en mutation. Crise ou révolution géoculturelle? Cachan : Hermès-Lavoisier, p. 207-231.
- Bourdeau Ph. 2007b. "Les sports de nature comme médiateurs de l'entre-deux-ville-montagne : vers un post-tourisme?" in Montevendi-Weber L., Descheneaux C., Tranda-Pitton M. (dir), Campagne-ville, le pas de deux. Enjeux et opportunités des recompositions territoriales. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, p. 27-36
- Chivallon C., « Fin des territoires ou nécessité d'une conceptualisation autre ? », Géographies et cultures, Paris, L'Harmattan, n° 31, P ; 127-141.
- Conroux P., 2007. "Attractivité et développement des territoires : le nouvel enjeu du tourisme en Île-de-France". L'attractivité des territoires : regards croisés, Actes des séminaires du Plan Urbain Architecture Construction, février-juillet 2007, Paris : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, p. 23-24.
- Davezies L. 2003. « Plus de décentralisation avec moins d'égalité ? », Pouvoirs Locaux, n° 58, III/2003.

- Davezies L. 2004 . « Temps de la production et temps de la consommation : les nouveaux aménageurs du territoire ? », *Futuribles*, n° 295.
- Debarbieux B., « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, Paris, Belin, n° 2, p. 97-112.
- Di Méo G., *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan.
- Droste M., 2002. *Bauhaus 1919-1933*. Berlin : Taschen, coll. Bauhaus archiv.
- Duhamel P., Knafou R., 2007. *Les mondes urbains du tourisme*. Paris : Belin.
- Ferras R., Volle J-P., 2002. *Montpellier Méditerranée*. Paris : Economica.
- François H. 2007. *De la station ressource pour le territoire au territoire ressource pour la station*, Grenoble : Université Joseph Fourié, 353 p.
- Frangialli F. 2007. *Le tourisme dans l'Union européenne. Tourisme, moteur de croissance pour l'avenir*. Madrid : Organisation Mondiale du Tourisme.
- Fricau B., 2008. *La mise en scène à des fins touristiques des espaces publics urbains. Bordeaux, Marseille et Montpellier*. Thèse présentée en vue de l'obtention du doctorat d'Aménagement, sous la direction de V. Vlès. Pau : Université de Pau et des Pays de l'Adour.
- Gault M. 2007. *Développement d'un processus de recherche concernant les teritoires (2002-2007)*. Paris : Plan Urbanisme Architecture Construction, 79 p.
- Genaille N., 2007. "Le concept de flagship, un projet d'image en direction de l'attractivité". *L'attractivité des territoires : regards croisés*, Actes des séminaires du Plan Urbain Architecture Construction, février-juillet 2007, Paris : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, p. 111-115.
- Grosjean M., Thibaud J-P. *L'espace urbain en méthodes*. Editions Parenthèses : Marseille, collection eupalions, 2001, 217 p.
- Goffman E., 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2 : Les relations en publics*. Paris : Editions de Minuit.
- Germain A., 2002. *La redécouverte de l'espace public : regards d'architectes et de sociologues*. In : F. Thomas, *Espaces publics, architecture et urbanité de part et d'autre de l'Atlantique*. Saint-Etienne : Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 25-31.
- Hatt E. 2009. "Requalification des stations de montagne : caractérisation du vieillissement et identification des stratégies de reconquête". Grenoble : colloque Fins et confins du tourisme. 23 p.
- Ingallina P., 2001. *Le projet urbain*. Paris : PUF, col. Que-sais-je ? n° 3585.
- Ingallina P., 2007. "L'attractivité des territoires". *L'attractivité des territoires : regards croisés*, Actes des séminaires du Plan Urbain Architecture Construction, février-juillet

2007, Paris : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, p. 9-18.

Jean Y. (dir), Rakoto H. (dir), Bahoken F., Bernard S., Dieudonné P., Le Minor P., Auffroy V., Royoux D. 2007. Projet urbain concerté et partagé pour conforter le rôle du centre-ville de l'agglomération de Poitiers. Poitiers-Paris : MSHS de Poitiers- PUCA, 238 p.

Joseph I., 1995. Prendre place. Espace public et culture dramatique, Paris : Ministère de l'Équipement, Plan

urbain, Pontigny-Cerisy : Éditions Recherches-Colloque de Cerisy.

Laforgue J-D., 2005. « Raisons et mises en œuvre d'une composition urbaine paysagère », in Cartas Urbanas, Revista Internacional de Urbanismo n° 11, Universidad de Las Palmas de Gran Canaria, Departamento de Arte, Ciudad y Territorio, Seccion de Urbanistica, p. 194-203.

MEEDDAT, 2009. L'attractivité des territoires : regards croisés. Paris-La défense : Plan Urbansime Constrcution Architecture, 123 p.

Marcelpoil E., Vlès V. « Stations en tensions : cadrage ». Grenoble : colloque Fins et confins du tourisme. n. p.

Marcelpoil E. 2007. « Réflexions sur l'ancrage territorial des stations de montagne ». in Bourdeau Ph. (Eds), Les sports d'hiver en mutation. Crise ou révolution géoculturelle ? Chapitre 12, Paris : Ed. Hermès, Lavoisier, p.161-172.

Marcelpoil E., François H. « Vers un renouvellement des formes d'ancrage territorial des stations » in Clarimont S., Vlès V. (dir), Tourisme durable en montagne : entre discours et pratiques. Paris : AFNOR, p. 177-195.

Newman P., 2007. « Cultural Policy and Tourism Development in East London ». L'attractivité des territoires : regards croisés, Actes des séminaires du Plan Urbain Architecture Construction, février-juillet 2007, Paris : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, p. 25-31.

Newman P., 2008. World tourism cities. London : Routledge, 156 p.

ODIT France, 2008. Améliorer la qualité d'usage touristique des espaces publics en ville. Mini guide. Odit France, coll. Ingénierie touristique, n° 19.

Park J., 2008. Les stratégies et projets urbains pour l'attractivité territoriale ; rôle, place et signification des nouveaux espaces de consommation urbaine. Thèse d'Urbansime, Université Paris XII - Val de Marne, 611 p.

Picon-Lefebvre V., 1997. Les espaces publics modernes. Situations et propositions. Paris : Groupe Moniteur, Plan Construction et Architecture.

PUCA, 2008. Débats du colloque L'attractivité : maîtrise du temps et de l'espace [online]. Ministère de l'Ecologie, de l'Aménagement et du Développement durable : Plan Urbain

Construction Architecture - Université Paris 12 et Université Lille 1. Paris : PUCA, Grande Arche de la Défense - Paroi Sud, à partir de URL [www.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/puca](http://www.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/puca) [consulté les 17 et 18 novembre 2008]

Roncayolo M., 2007. « Réflexions autour de la notion d'attractivité ». L'attractivité des territoires : regards croisés, Actes des séminaires du Plan Urbain Architecture Construction, février-juillet 2007, Paris : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, p. 43-45.

Sechet P., Laforgue J-D., Devalière I. 1998. L'urbanité paysagère ou la perception des rapports ville-nature : l'imaginaire des murs à pêches dans l'habiter et le paysage Montreuillois. Rapport d'étude pour la ville de Montreuil. 194 p

Toussaint J-Y., Zimmermann M., 2001. User, observer, programmer et fabriquer l'espace public. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes.

Velasco-Graciet H., Territoires, mobilités et sociétés, Bordeaux, MSHA, 2009.

Viard J. 2006. Éloge de la mobilité. Essai sur le capital temps libre et la valeur travail. Paris : Éditions de l'Aube, 205 p.

Vlès V., 2002. « Valorisation de l'imaginaire touristique du quartier de Vésone par l'aménagement des espaces publics », Ateliers et projets opérationnels du D.E.S.S. Aménagement et gestion de stations touristique, t. 3. Université de Bordeaux 3, n.p.

Vlès V., 2004. Espaces publics et mise en scène de la ville touristique. In : V. Berdoulay (dir.). L'espace public à l'épreuve. Régressions et émergences. Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p.177-186.

Vlès V., 2005. « Estaciones de montaña y desarrollo sostenible. ¿Como gestionar las viviendas turísticas en la montaña ? », in Cartas Urbanas, Revista Internacional de Urbanismo n° 11, Universidad de Las Palmas de Gran Canaria, Departamento de Arte, Ciudad y Territorio, Seccion de Urbanistica, p. 154-179 ;

Vlès V., (dir), Berdoulay V., Clarimont S., Moralès M., 2005. Espaces publics et mise en scène de la ville touristique, rapport de recherche. Paris : Ministère délégué au Tourisme, direction du Tourisme - laboratoire SET UPPA-CNRS n° 5603.

Vlès V., 2006. Politiques publiques d'aménagement touristique, collection Le territoire et ses acteurs, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux.

Vlès V., 2007. "Tourisme durable et attractivité : peut-on relancer le projet urbain des stations touristiques ? L'exemple des stations de montagne". In : PUCA. Attractivité, espace et activités de consommation. Paris : PUCA, Grande Arche de la Défense - Paroi Sud, à partir de URL [www.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/puca](http://www.urbanisme.developpement-durable.gouv.fr/puca) [consulté le 3 avril 2007], 11 p.

Vlès V. « Tourisme durable et attractivité : projet urbain et ancrage des stations touristiques », L'attractivité des territoires : regards croisés, Actes des séminaires du Plan Urbain Architecture Construction, février-juillet 2007, Paris : Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, p. 99-103.

Vlès V. « Attractivité des villes touristiques : les limites du projet urbain ». Colloque L'attractivité : maîtrise du temps et de l'espace. Ministère de l'Écologie, de l'Aménagement et du Développement durable : Plan Urbain Construction Architecture - Université Paris 12 et Université Lille 1. Paris : 17 et 18 novembre 2008, 10 p.

Wozniak M., 2006. L'architecture dans l'aventure des sports d'hiver. Chambéry : Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne.

## 5. Liste des chercheurs impliqués dans le projet

---

- **UMR 5603 Société, Environnement, Territoire - IRSAM/Université de Pau et des Pays de l'Adour/MSH Aquitaine**
  - Vincent Vlès, Professeur des universités (aménagement et urbanisme)
  - Olivier Bessy, Professeur des universités (aménagement et urbanisme)
  - Sylvie Clarimont, Maître de conférences (géographie)
  - Didier Theiller, maître de conférences (sociologie des loisirs)
  - Christel Venzal, Maître de conférences (aménagement et urbanisme)
  - Gaëlle Deletraz, Ingénieur d'étude en traitement, analyse et représentation de l'information spatiale
  - Emeline Hatt, doctorante en aménagement touristique
  - Ludovic Falaix, doctorant en aménagement touristique
  
- **Cemagref (EPST), Unité de recherche Développement des territoires montagnards, Grenoble/ MSH Alpes**
  - Emmanuelle Marcelpoil, Ingénieur en chef, économiste (HDR aménagement et urbanisme)
  - Isabelle Frochot, Maître de conférences (sciences de gestion) IREGÉ, Université de Savoie.
  - Hugues François, Docteur en aménagement (Terriscope)



- CREPPEM, Centre de recherche économique sur les politiques publiques dans une économie de marché (Université Pierre Mendès-France, Grenoble), administratrice MSH Alpes
  - Liliane Bensahel, Ingénieur de recherche (économie)
  
- UMR 5194 PACTE Territoires (Universités UPMF, UJF, Sciences Po Grenoble)/ MSH Alpes
  - Philippe Bachimon, Professeur des universités (géographie)
  - Philippe Bourdeau, Professeur des universités (géographie), Président du Comité de pilotage MSH Alpes